



Union Nationale pour le Développement
de la Recherche et
de l'Evaluation en Orthophonie

TAXE D'APPRENTISSAGE

2014 :

SOUTENEZ L'UNADREO !

En février 2014, vous vous acquitterez de la taxe d'apprentissage pour votre entreprise. Il s'agit d'une obligation légale mais aussi du seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire.

Pourquoi soutenir l'Unadréo ?

L'Unadréo (Union Nationale pour le Développement de la Recherche et de l'Evaluation en Orthophonie) est une association loi 1901, reconnue société savante et éligible au Crédit Impôt Recherche. L'Unadréo a pour but de développer la recherche dans le domaine de l'orthophonie et des troubles de la communication ou des apprentissages, notamment par l'accompagnement des étudiants en fin de cursus d'orthophonie.

Votre contribution permettra à l'Unadréo d'apporter une aide matérielle (mise à disposition d'outils utilisés dans la pratique professionnelle, prêt de matériel informatique ou d'enregistrement audio/vidéo...) et logistique (mise en relation avec des patients et/ou des professionnels...) aux étudiants dans le cadre de leur mémoire de fin d'études.

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'Unadréo ?

Par l'intermédiaire de votre organisme collecteur, vous avez la possibilité de verser une partie des fonds du barème (hors quota) à l'Unadréo, habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage dans la catégorie activités complémentaires VS/OSP (vie scolaire, orientations scolaires et professionnelles).

Attention ! Le cumul des frais de stages et de ce versement ne doit pas dépasser 20% du barème de la taxe d'apprentissage.

Sur votre formulaire de déclaration de la taxe, indiquez UNADREO comme bénéficiaire et précisez le montant de votre versement.

Nom de l'établissement

UNADREO

11 avenue Joël Le Theule BP 70145

72303 Sablé sur Sarthe Cedex

Tel : 02 43 92 04 06

Indiquer « Activité complémentaire » dans les cases réservées au « hors quota »

Date limite de paiement de la taxe

28 Février 2014

Documents à nous adresser

Vous trouverez ci-joint un formulaire de promesse de versement que nous vous proposons de nous retourner. Il nous permet de connaître vos intentions et de vérifier que votre demande a bien été respectée par votre organisme collecteur.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2014

Promesse de versement

Entreprise :

Adresse :
Code postal : Ville :
Effectif : N° SIRET : Code APE :

Montant envisagé du versement : €
Activités complémentaires OSP (Maximum 20% du barème hors quota).

Contact :

Personne à remercier (responsable du choix)

Nom/prénom :
Fonction :
Téléphone :
E-mail :

Personne en charge du suivi du dossier

Nom/prénom :
Fonction :
Téléphone :
E-mail :

Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage

Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :
DATE, SIGNATURE :

Ce document doit nous être retourné par email (unadreo@wanadoo.fr) ou par courrier à
UNADREO, 11 avenue Joël Le Theule BP 70145 – 72303 Sablé sur Sarthe Cedex
Merci d'y joindre si possible la copie du bordereau de taxe d'apprentissage.

Vos contacts :

Jacqueline Rousseau
Attachée de direction
02 43 92 04 06 / unadreo@wanadoo.fr

Mathilde Oudry
Orthophoniste, chargée de mission Unadréo
06 82 39 14 50 / mathilde.oudry@gmail.com



Union Nationale pour le Développement
de la Recherche et
de l'Évaluation en Orthophonie

L'Unadréo vous remercie pour votre soutien